janvier 2014

Parqueterie Berrichonne

Rachat de Parqueterie Berrichonne

Fabricant français de parquets depuis plus de soixante ans, la société Parqueterie Berrichonne vient d'être reprise par ses cadres dirigeants. Ce rachat fait suite à un redressement judiciaire prononcé par le Tribunal de Commerce de Châteauroux qui a finalement retenu, le 31 octobre dernier, le projet porté par le management de la Parqueterie Berrichonne SAS. Ce projet porte sur la reprise et la continuité de l'activité sur le site industriel de l'entreprise situé à Ardentes (36), sous l'entité France Production Parquet Innovation SAS (FPPI). La nouvelle équipe dirigeante composée de Dominique Bouillet (directeur général), Philippe Merigot (responsable production) et Fabien Dufour (directeur des ventes) a d'ores et déjà établi ses priorités pour l'année 2014, à savoir le développement de la prescription et de l'export, le recrutement de deux commerciaux et d'un responsable administratif et financier, un programme d'investissements au sein de l'usine et, bien sûr, le développement de nouveaux produits. A noter que, consciente de sa notoriété, FPPI SAS conserve la marque Parqueterie Berrichonne.